



CHAMPVANS

infos

N° 314
Printemps 2026

Le City Park tant attendu ouvre ses portes : un espace dédié aux jeunes



DOSSIER

Le monument aux
Morts de 14-18

Page 8

ÇA BOUGE À CHAMPVANS

Bienvenue aux
chirurgiens-dentistes !

Page 10

ACTUALITÉS

Une couverture
mobile renforcée

Page 11

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
INFOS	4
TRAVAUX	6
DOSSIER	8
ÇA BOUGE À CHAMPVANS	10
ACTUALITÉS	11
ENVIRONNEMENT	12
LOISIRS & CULTURE	13
ASSOCIATIONS	14

AGENDA

MARS

Dim 1 ^{er}	Bourse aux greffons-Journée Biodiversité proposées par les Croqueurs de Pommes 9h à 12h et de 14h à 17h - Salle des fêtes
Sam. Dim 7 - 8	Salon Vins & Saveurs Samedi 14h à 19h - Dimanche 10h à 17h Salle des fêtes
Samedi 14	Soirée Cabaret du BJAZZ Big Band 20h17 - Salle des fêtes
Ven. Sam. Dim. 20-21-22 27-28-29	Soirées Théâtre avec la troupe Lé Zan'Portepièce du Foyer Rural - Vendredis & Samedis 20h30 - Dimanches 15h - Salle des fêtes

AVRIL

Samedi 18	Trail du Loup Garou organisé par le CAC 39 À partir de 13h00 - Stade de foot de Moissey
Dimanche 19	Foire artisanale & puces du Jumelage 6h00 à 18h00 - Salle des fêtes et parking

MAIRIE

SALLE
André Seguin

Cérémonie du 11 novembre 2025

CHAMPVANS Infos

Directeur de la publication : Dominique MICHAUD
Conception & mise en page : Secrétariat de mairie
Photos : Mairie de Champvans sauf crédits cités
Impression : DAVID GRAPHIC - 800 ex.
Dépôt légal : 11/02/1989

Mairie - 2, rue André Gleitz - 39100 CHAMPVANS - ☎ 03 84 72 03 69 - ✉ mairie@champvans.fr
Secrétariat : Lundi et vendredi de 9h à 12h, mardi et jeudi de 14h30 à 18h



Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères et chaleureux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte santé, sérénité et réussite, et qu'elle offre réconfort à celles et ceux qui en ont besoin.

Cette dernière année de mandat a été marquée par des avancées concrètes, guidées par notre engagement : faire de Champvans une commune dynamique, solidaire et tournée vers l'avenir. Notre priorité reste de construire un cadre de vie, un environnement où chaque génération – jeunes, familles, seniors – puisse s'épanouir.

Deux indicateurs clés illustrent cette dynamique :

- Une croissance démographique soutenue sur vingt ans, à contre-courant des tendances départementales.
- Une réduction significative du nombre de logements vacants, preuve d'un territoire attractif où l'on choisit de s'installer durablement.

Après la maison médicale en 2023, 2025 a été une année charnière pour nos projets structurants.

- Tendre vers l'autonomie électrique avec :
 - L'installation de toitures solaires sur les bâtiments de l'ALSH et de la Cure.
 - La couverture photovoltaïque du hangar à bois (après désamiantage et agrandissement).
 - La mise en place d'ombrières solaires sur le parking de la salle des fêtes.
 - La poursuite des études pour le parc photovoltaïque de l'ancienne décharge avec la SEM EnR Citoyenne. Ces équipements permettront de maîtriser nos coûts énergétiques et de réduire notre empreinte carbone.
- Créer le nouveau quartier des Jardins Fontaine
 - Le taux de réservation des parcelles constructibles permet désormais de céder le foncier de la première tranche (25 parcelles libres de constructeur) à Nexity et d'engager la viabilisation du secteur.
 - Le projet Ages & Vie se concrétise. Dans les prochains mois, nous devrions procéder à la vente de la parcelle pour y construire deux maisons partagées (16 logements pour seniors en perte d'autonomie). Ce dispositif, fruit d'années de travail, permettra de maintenir nos aînés dans leur village tout en libérant des logements adaptés aux jeunes couples.

• Développer notre parc locatif communal

La Commune dispose à ce jour d'un parc locatif de 12 logements. Dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de l'offre de logements, elle a lancé la réhabilitation et la transformation de deux biens communaux disponibles : l'ancien presbytère et l'ancien cabinet médical.

Ces deux opérations, qui seront livrées au premier semestre 2026, s'inscrivent dans une triple ambition de valoriser le patrimoine existant tout en soutenant l'attractivité résidentielle de la commune sans consommer de foncier.

Dans la même logique, deux logements PMR viennent d'être loués par Grand Dole Habitat aux Champs-Fontaine.

Après mûre réflexion, j'ai décidé de ne pas me représenter aux élections municipales de mars. C'est avec une profonde émotion, mêlée de gratitude, que je rédige ce dernier éditorial. Trente et une années d'engagement public, dont vingt-cinq passées à vos côtés en tant que maire ont consti-

tué une expérience riche et passionnante. Servir et se battre pour ce village a été un honneur, une belle aventure, que je suis très heureux d'avoir partagée avec toutes les équipes municipales qui m'ont accompagné et que je

remercie du fond du cœur.

La vie municipale n'est pas un long fleuve tranquille : elle comporte des défis, des débats, des déceptions et parfois des combats pour atteindre les objectifs que nous nous étions fixés. L'intérêt général a toujours été notre guide. Aujourd'hui, face à l'évolution de notre territoire, je ressens une grande fierté : celle d'avoir, collectivement, tenu nos promesses et préparé l'avenir. Si mon mandat s'achève, l'histoire de notre commune, elle, continue. Il appartient désormais à d'autres de continuer à écrire, ensemble, l'avenir de Champvans. Merci pour la confiance que vous m'avez accordée tout au long de ces années.

Dominique MICHAUD

Maire de Champvans
Vice-président du Grand Dole



www.champvans.fr



www.facebook.com/champvans.fr



Appli Intra Muros



ÉTAT-CIVIL



Naissances

Eden PETITJEAN BIDAUX, né à Dole le 1^{er} novembre
Malik ISUFI, né à Dole le 26 janvier



Mariages

Nusreta DULABIC et Robin GRIVET le 17 janvier



Décès

Ginette LAGRANGE née SUTY, 94 ans, le 24 septembre
Emmanuel LOEILLET, 59 ans, le 22 octobre
Jean-Paul ATZORI, 64 ans, le 11 décembre
Lucie DALKA née BONNET, 90 ans, le 28 décembre
Monique CREMONA née CRETENET, 92 ans, le 9 janvier

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Conseil du 22 septembre 2025

- Réhabilitation de l'ancien presbytère en logement : Dévolution du marché aux entreprises pour un montant de 91 803.48 € H.T.
- Réhabilitation de l'ancien cabinet médical en logement : Dévolution du marché aux entreprises pour un montant de 76 757.20 € H.T.
- Nouveau quartier Jardins Fontaine : modification de la délibération de cession à NEXITY du 20/02/2024 suite à une nouvelle répartition des lots de commercialisation et l'ajout du chemin des Jardins Fontaine dans le foncier. Vente des parcelles ZD 542 et ZD 551 d'une superficie totale de 33 059 m² pour un montant de 255 000 € réparti en deux actes de vente : Phase 1 - 26 lots pour un montant de 143 000 € (128 000 € à la signature de l'acte de vente et 15 000 € sous forme de travaux de viabilisation dans le cadre de l'obligation de faire) et Phase 2 – 16 lots pour un montant de 112 000 € à la signature de l'acte.
- Cession d'une partie de la parcelle ZB 7 pour l'implantation d'un point collecte fibre à la société NEXLOOP pour un montant de 18 000 €.
- Acquisition des parcelles ZD 251 et ZD 254 (chemin de l'ancienne carrière) et ZD 251 (contiguë) appartenant à la SNCF pour un montant de 6 000 €.
- Recrutement de la société ALTERGIE en tant qu'Assisant à la Maîtrise d'Ouvrage afin de rédiger un contrat unique de vente de chaleur du réseau communal pour un montant de 5 760 € T.T.C..

- Recrutement de la société ED-Tech pour la mise en place du schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) pour un montant de 3 542 € T.T.C..
- Charte d'engagement Sensibilis'haie avec la Fédération des Chasseurs comprenant la fourniture gratuite de kits de plantation et la création de haies d'arbres variés.
- Plantation de 220 m de haies dans le cadre du programme « Bocage & paysages 2025 » de la Région, montant 2 626 € H.T. , subventionnement espéré : 70%.
- Mise à jour de l'inscription des chemins au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.
- Coût de scolarité des enfants scolarisés à Champvans en 2024/2025 : 689.57 € pour un enfant de maternelle, 156.78 € en primaire, frais facturés aux communes extérieures.
- Pour assurer la pérennité de la Crèche des Petits Ecuireux à St-Ylie, la Commune soutient l'hypothèse de financement fondée à 50 % sur la population communale et à 50 % sur la fréquentation réelle de la crèche.

Conseil du 24 novembre 2025

- Approbation des tarifs communaux : location de salles, concessions de cimetière, affouage...
- Engagement Liquidation et Mandatement des Dépenses Investissement M14 - Commune et Forêt en 2026 dans la limite du 1/4 des crédits ouverts en 2025.
- Souscription d'un prêt pour le financement des installations photovoltaïques de 500 000 € auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté.
- Élections : modalités de mise à disposition des locaux communaux aux candidats pour les réunions publiques.
- Recensement de la population 2026 : recrutement et rémunération des agents recenseurs.
- Informatique : adhésion à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) des activités de traitement de données personnelles auprès du Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle.
- Attribution du contrat d'approvisionnement du bois déchiqueté à la société E.D.E. de Sampans. Quantité annuelle de référence : 200 tonnes - Prix : 30 € HT/MWh
- Forêt : Destination des coupes 2026 - Coupes affouagères parcelles 1a-1r-2a-2r-14aj-40r-51ex-51r-51v-65j-67aj.
- Attribution d'une subvention de 540 € au foyer coopératif du collège de Damparis, 15 €/élève champvannais.
- Motion de soutien au maintien de la ligne ferroviaire des Hirondelles (Dole - Saint-Claude).

Synthèse des dernières délibérations
Retrouvez l'intégralité en Mairie ou sur champvans.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES, VOTRE VOIX COMPTE POUR L'AVENIR DE CHAMPVANS

Bureau de vote :
Salle André Seguin
rez-de-chaussée de la Mairie
de 8h00 à 18h00



Ces élections sont l'occasion pour chaque citoyen de participer activement à la vie démocratique locale. Le Conseil Municipal joue un rôle essentiel dans les décisions qui façonnent notre quotidien : aménagements, services publics, vie associative, environnement... Votre vote contribue à définir les priorités de notre commune pour les années à venir. Nous vous invitons chaleureusement à venir voter et à encourager vos proches à faire de même.

N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité le jour du vote.

REPAS DES AÎNÉS



*La doyenne de Champvans, Gergette PERRET, 99 ans !
en compagnie de M. Le Maire et
Sylvie DUCUGNON*



Les membres du CCAS et du Conseil municipal étaient très heureux d'accueillir nos séniors pour le traditionnel et convivial repas ce 7 décembre. Nous étions 153 à nous régaler du repas préparé par notre boucher-traiteur Mathieu MORIZOT et par la boulangerie GERRIET. Merci aux bénévoles qui ont confectionné la décoration.

MANU NOUS A QUITTÉS

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Emmanuel LOEILLET à 59 ans. Originaire de Vesoul, il avait repris la supérette Proximarché en 2010 et s'était rapidement imposé comme une figure essentielle de Champvans. Manu était apprécié pour sa gentillesse, son sourire et sa disponibilité.

Il avait réussi à transformer son commerce en un espace de rencontre et de service au sens noble du terme. Il était aussi très investi dans la paroisse. Sa présence chaleureuse nous manque beaucoup.

Mais son esprit de convivialité perdure avec Patrick DAUBIGNY et toute l'équipe du magasin qui assurent la transition avant la vente du fonds.

*Proximarché - 16, rue André Gleitz - Fermé le lundi
Ouvert du mardi au dimanche 6h30 à 13h et 15h à 19h30.*



LE CITY PARK, TANT ATTENDU, VOUS ACCUEILLE DÉSORMAIS AU STADE

La Commune est heureuse d'annoncer l'installation de ce nouvel espace dédié aux enfants et aux jeunes du village

Avec un retard de plus de deux ans dû au blocage des subventions suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, la Commune est heureuse d'annoncer l'installation d'un City Park au stade. Ce nouvel équipement est dédié à notre jeunesse. Ce terrain multisports, conçu pour favoriser la pratique libre et conviviale, permet de jouer au football, au basket, au handball ou encore au volley, dans un cadre sécurisé et adapté. Très attendu par la jeunesse, il répond à une demande exprimée lors du sondage auprès des jeunes champvannais.

Il a été fabriqué et installé par la société alsacienne HUSSON.

Le City stade en chiffres

DEPENSES

47 188 € H.T.

RECETTES

Grand Dole : 9 556 € (20,25 %)

Département : 9 438 € (20 %)

Fonds propres Commune

28 194 € (59,75 %)

Ce nouvel aménagement illustre la volonté de la municipalité d'offrir à notre jeunesse la possibilité de pratiquer du sport en toute convivialité. D'autres équipements pourraient compléter l'offre sportive au stade rapidement.



CHANTIERS PHOTOVOLTAÏQUES

Le plus gros des travaux est terminé sur les 4 sites que nous avons équipés en panneaux solaires.



Les ombrières de la salle des fêtes

Ces 4 sites vont produire autant d'électricité que ce que consomment 30 % des foyers de Champvans par an.

Plus de 100 % des besoins seront couverts lorsque le parc photovoltaïque de l'ancienne décharge sera construit, d'ici 2-3 ans.

C'est la société Jura Energie Solaire qui a été retenue pour la solarisation des toitures de l'ALSH, de la Cure, du hangar à bois déchiqueté ainsi que l'installation des ombrières sur le parking de la salle des fêtes. Il ne reste plus que la dernière étape à réaliser : le raccordement sur le réseau ENEDIS - pour pouvoir vendre cette production électrique locale à EDF OA.



Le hangar à bois déchiqueté

PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

Trottoirs rénovés, plus de stationnement et un nouveau chemin piétonnier renforcent la sécurité des piétons.



Un nouveau parking rue de l'Église devant l'école maternelle

Pour répondre au manque de stationnement aux heures de dépôt des enfants et pour assurer un meilleur flux des véhicules, 7 places supplémentaires de parking ont été créées en terrassant le talus de l'église. Cette opération a consisté à l'arrachage des végétaux, le terrassement, la mise en place de murs en L, le reprofilage du talus et la replantation des végétaux. Remerciements à notre entreprise locale SNTP pour son professionnalisme.

Coût des travaux : 24 518 € H.T.

Réfection des trottoirs rue de Dole et création d'un parking

Pour sécuriser les trottoirs entre la maison médicale et le centre du village, l'entreprise BONNEFOY a réalisé la réfection des trottoirs route de Dole et la création de 10 places de parking rue du Creux Mathaux. Nous remercions cette entreprise pour la qualité de son travail.

Coût des travaux 55 829 € H.T.



Une liaison douce entre les rues de Dole et Foucherans

Un nouveau cheminement piéton vient d'être créé par 2 élus entre la rue de Dole et la rue de Foucherans. Cet agréable sentier permet de se rendre facilement à la maison médicale depuis la rue de Foucherans. Nous pouvons aussi rejoindre la rue de la Source puis plus tard le nouveau quartier via un passage existant. Nous remercions Éric et Fabien pour leur efficacité. Le coût de cette opération est minime : 978 € T.T.C. (location d'une mini pelle et d'un dumper).

LE PARC LOCATIF COMMUNAL COMPTERA BIENTÔT 14 LOGEMENTS

Dans le cadre de sa stratégie d'accroissement de l'offre de logements, ces 2 opérations, qui seront livrées au premier semestre 2026, s'inscrivent dans une quadruple ambition :

Valoriser le patrimoine existant, générer des recettes nouvelles, soutenir l'attractivité résidentielle de la commune, ne pas consommer de foncier. C'est l'architecte Catherine BOUHAND qui a été choisie pour ces 2 opérations.

Le presbytère devient un logement accessible

Situé 5, impasse de la Cure, l'ancien logement du curé d'une surface de 81 m² est en cours de transformation. Il sera accessible PMR et doté d'une belle terrasse. Coût des travaux : 91 804 € H.T.

L'ancien cabinet médical devient un T4 avec terrasse

Au 1bis, rue de la Poste, un logement de 84 m² verra le jour. Coût des travaux : 76 757 € H.T.



Les travaux dans l'ancien presbytère



L'ancien cabinet médical en travaux

LE MONUMENT AUX MORTS POUR LA FRANCE

27 juin 1920 : Journée de larmes, journée de gloire



C'est le matin, l'apothéose des quarante-deux Champvannais qui ont sacrifié à la Patrie une vie à peine commencée dans toutes les espérances de la jeunesse.

Leurs noms ? Ils sont gravés à jamais sur la pierre comme dans les cœurs.

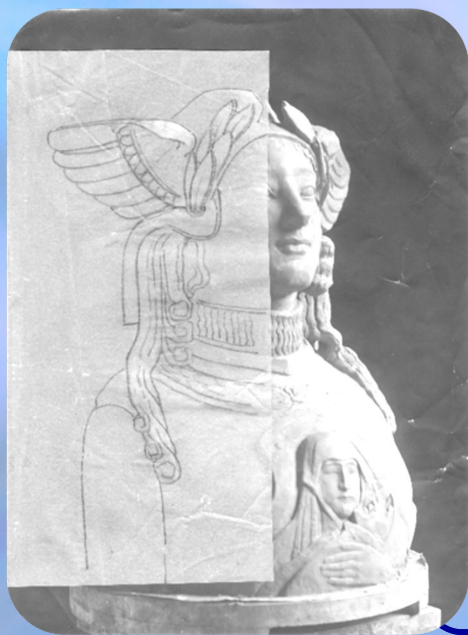
Champvans ne les oubliera pas ; il apprendra aux jeunes générations tout ce qu'elles doivent de souvenirs à ces martyrs du sublime devoir. Pierre BABET

Ce jour particulier marque l'inauguration du monument aux Morts devant toute la population réunie après tant

d'années de souffrance. Le cortège est immense, la fanfare précède les enfants des écoles, suivis par les autorités et la population. Une partie de la cérémonie se déroule au cimetière en présence du curé A. GUICHARD et du maire F. SAUTEREY. Le cortège parcourt le village avant de se regrouper autour du monument érigé sur une parcelle acquise par la Commune en 1919. A midi, 214 invités sont réunis autour d'un banquet offert par la municipalité pour fêter le retour de nos valeureux soldats.



Une œuvre signée Eugène CHIFFLOT et Henri BOUCHARD



Le Conseil municipal a choisi un architecte réputé, le dolois Eugène CHIFFLOT. Le sculpteur de cette œuvre n'est autre que le dijonnais Henri BOUCHARD.

Le sentiment cherché dans cette œuvre est inspiré de la Victoire du peuple : la physionomie du personnage a un caractère populaire ; son visage est calme, mais dans les ornements de la cuirasse un bas-relief rappelle que la Victoire fut mêlée de deuils.

Eugène CHIFFLOT Architecte

Eugène CHIFFLOT (né à Dole en 1872 décédé en 1956)

Il entra à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris en 1886. Il devint élève de GIRAUD et DAUMET. Il obtint son diplôme en 1892 et reçut le Grand Prix de Rome en 1898. Son agence est située à Paris. Il est mobilisé de 1914 à 1918. Après-guerre, il est membre de La Cité nouvelle, société civile d'architectes fondée en 1919 pour la reconstruction des régions dévastées. Il est alors chargé de l'Oise. Il est aussi l'auteur de 6 monuments aux morts dont celui de Champvans.

Henri BOUCHARD (né à Dijon en 1875 décédé en 1960)

Les parents d'Henri, respectivement menuisier et couturière ne contrariaient pas la vocation de leur fils et l'inscrivent au cours de modelage à l'école des Beaux-Arts de Dijon. Ayant obtenu une bourse départementale, il peut entrer aux Beaux-Arts de Paris en 1895.

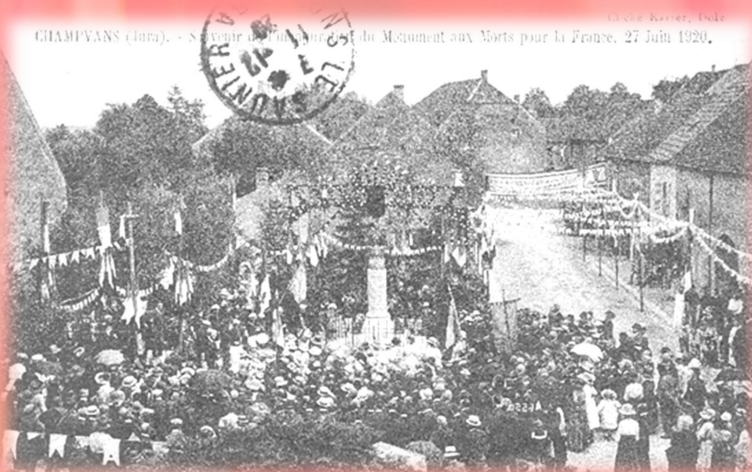
En 1901, il obtient le 1er Grand Prix de Rome, succès qui se poursuit grâce à de nombreuses commandes officielles. Il est professeur à l'académie Jullian, puis aux Beaux-Arts de Paris. Élu membre de l'Institut, il est président de l'Académie des Beaux-Arts, puis en 1941 président des Artistes Français. Son œuvre est variée et abondante.



E DE 14-18, UNE ŒUVRE PEU CONNUE.

Campagne de protection des monuments commémoratifs de la Grande Guerre

La Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté a ainsi lancé, en 2018, une campagne de protection des monuments commémoratifs de Franche-Comté. Cette étude approfondie a porté sur 1 707 monuments francs-comtois qui sont autant de témoignages de notre histoire. Elle a conduit à l'inscription de notre monument au titre des monuments historiques avec 25 autres.



La conséquence du classement de notre monument aux morts sur les autorisations d'urbanisme

Le classement de notre monument aux morts au titre des monuments historiques vise à protéger ce lieu de mémoire et à préserver son environnement. Cette reconnaissance entraîne toutefois certaines règles particulières pour les projets de construction ou de travaux réalisés à proximité.

Un périmètre de protection de 500 mètres

Autour du monument, un périmètre de 500 mètres est défini. Dans cette zone, toute construction, démolition, modification de façade, installation ou aménagement doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme spécifique.



Pour ces dossiers, l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) est obligatoire avant l'acceptation du projet.

Un avis conforme pour les permis d'urbanisme

Pour tous les projets situés dans ce périmètre protégé, les demandes de permis de construire, d'aménager ou de démolir, ainsi que les déclarations préalables, sont soumises à un avis conforme de l'ABF.

Concrètement, cela veut dire que le maire ne peut délivrer l'autorisation que si l'ABF donne son accord et que sans cet avis favorable, l'autorisation ne peut pas être accordée.

Des délais d'instruction parfois plus longs

Comme l'ABF doit être consulté pour chaque projet situé dans les abords du monument, les délais d'instruction peuvent être allongés. Il est donc conseillé d'anticiper ces délais.

Conséquences sur la conception du projet

Un monument historique impose de réfléchir au projet sous l'angle technique ou esthétique, mais aussi dans une logique de respect du patrimoine. Pour augmenter les chances d'obtenir une autorisation, il est recommandé de :

- Anticiper l'impact visuel du projet sur le monument et son environnement ;
- Adapter les matériaux, couleurs et formes pour qu'ils s'intègrent harmonieusement ;
- Soigner le dossier d'insertion, notamment avec des vues, photomontages ou explications claires ;
- Prendre en compte les attentes de l'ABF particulièrement pour les projets d'importance.



UNE REPRISE TRÈS ATTENDUE POUR LE CABINET DENTAIRE

Elena MOCANU et Alexandru MARDALE reprennent l'activité, répondant ainsi à une forte attente.

Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Nous nous appelons Elena MOCANU et Alexandru MARDALE, nous avons 39 ans. Nous sommes originaires de Roumanie. Nous avons étudié à la Faculté de Médecine Dentaire de l'Université de médecine et de pharmacie située à Bucarest. Nous avons obtenu nos diplômes en 2011.

Nous nous sommes spécialisés en Roumanie puis en France par des formations continues avec des universitaires français.

Elena est diplômée en chirurgie orale, implantologie et parodontologie et Alexandru en endodontie.

Depuis la fin de nos études, de nouvelles techniques et technologies sont apparues, ce qui nous oblige sans cesse à nous former. Avec le numérique et l'IA tout est en train de changer à grande vitesse.

Nous exerçons notre métier avec beaucoup de passion.

Pourquoi avez-vous été attirés par la France ?

Lorsque nous avons décidé de nous installer en France, la situation en Roumanie était compliquée. Il y a dix ans, nous avons choisi de venir en France pour vivre une expérience qui nous a conquis. C'est la raison pour laquelle nous sommes installés ici aujourd'hui.

Pourquoi avoir choisi Champvans pour vous installer ?

Nous aimons la montagne aussi bien le Jura que les Alpes et nous voulions nous en rapprocher. Ensuite, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait une carence de chirurgiens-dentistes dans la région doloise, nous avons donc ciblé ce secteur.

Notre priorité est aussi la qualité de vie pour notre famille. Nous recherchions un endroit calme et un accès facile à l'école.

Lorsque nous avons fait connaissance avec Christian BOULIN et Nicole RAULET, nous avons découvert que leur façon de travailler était proche de la nôtre et qu'ils ont toujours maintenu leurs connaissances pour offrir des

techniques modernes à leurs patients.

C'est exactement comme cela que nous voulons travailler. De plus, le cabinet est vraiment adapté à nos besoins. Notre choix s'est donc porté sur le cabinet de Champvans.

Qu'allez-vous changer dans la manière d'exercer votre métier par rapport aux docteurs RAULET et BOULIN ?

Nous allons utiliser deux cabinets pour les soins courants et un spécialement pour la chirurgie. Chacun d'entre nous est spécialisé, les patients n'auront plus de dentiste attiré. En fonction de la pathologie, ils seront dirigés vers l'un ou l'autre. Nous collaborons entre nous, c'est cela que nous faisons depuis notre arrivée en France. Nous allons travailler avec 2 assistantes et une personne à l'accueil pour les prises de rendez-vous et l'administratif.

Nous travaillons en fonction des évolutions technologiques actuelles, en intégrant progressivement des outils innovants afin d'améliorer la précision de nos actes et la qualité de prise en charge de nos patients. Cette démarche nous permet d'adapter continuellement nos méthodes, d'optimiser nos interventions et de répondre plus rapidement et plus efficacement aux besoins de chacun.

Quand allez-vous rouvrir le cabinet ?

Notre installation se fera en plusieurs étapes afin de terminer notre engagement auprès de nos actuels patients. Dans l'idéal, à compter d'avril, il sera possible de consulter un premier chirurgien-dentiste. Mais pour des raisons administratives nous ne sommes pas certains de pouvoir y arriver. Dans tous les cas nous serons installés les deux en septembre.

Peut-on prendre rendez-vous dès maintenant ?

Oui, c'est possible avec cette adresse électronique ci-dessous.



PRENDRE RENDEZ-VOUS

Consultations : lundi, mardi, jeudi, vendredi

✉ cabinetdentairechampvans@gmail.com

DEUX LOGEMENTS SÉNIORS INAUGURÉS LE 6 JANVIER

Ces réalisations portées par notre partenaire **Grand Dole Habitat (G.D.H.)** sont celles d'un bailleur social engagé, fidèle à sa mission d'intérêt général.



Patrick REVILLOU, membre du Conseil d'Administration de Grand Dole Habitat, Mathieu BERTHAUD, président de Grand Dole Habitat, Dominique MICHAUD, Maire de Champvans, Jean-Pascal FICHÈRE, Président du Grand Dole.

Ces pavillons Sérénitis, pensés pour des seniors autonomes, offrent des logements de plain-pied, accessibles, performants sur le plan énergétique et parfaitement intégrés à leur environnement. Le T2 et le T3 ont très rapidement trouvé preneur. Ils font le bonheur de 2 familles Champvannaises.

Reloger des anciens confortablement permet aussi d'accueillir des jeunes dans les logements libérés devenus soit trop grands soit inadaptés.

Le vieillissement inéluctable de la population dans les années à venir nous oblige à anticiper ce phénomène.



Mathieu BERTHAUD, président de Grand Dole Habitat.

LE RESTAURANT SCOLAIRE INAUGURÉ

Le restaurant scolaire et son extension, ouverts aux enfants depuis septembre, a été inauguré officiellement le 19 décembre en présence des élus et des partenaires. Pour répondre à la hausse des effectifs, **le Grand Dole a agrandi le restaurant scolaire de 80 m² et modernisé son organisation** : une salle dédiée aux maternelles avec service à table et une autre pour les grands avec libre-service. Objectifs atteints : plus de capacité, plus de confort pour les petits et plus d'autonomie pour les grands.



Nathalie JEANNET, Vice-Présidente du Grand Dole, Enfance et Jeunesse, Jean-Pascal FICHÈRE, Président du Grand Dole, Dominique MICHAUD, Maire de Champvans, David TORRES, Directeur de la CAF du Jura, Justine GRUET, Députée et quelques petits usagers du restaurant.

L'ANTENNE GSM EN SERVICE !

Nous sommes très heureux de vous annoncer que **l'antenne-relais SFR/Bouygues est officiellement en service depuis le vendredi 30 janvier.**

Ce nouvel équipement permet aux abonnés de ces deux opérateurs de ne plus être en zone blanche. Il permettra également de positionner la Commune dès à présent pour un bon déploiement du Réseau Radio du Futur. Le R.R.F. est système de communication unique et sécurisé ayant pour vocation de remplacer les multiples réseaux utilisés par les pompiers, forces de l'ordre, SAMU...

Cette antenne participera à une meilleure protection de notre population.



COMPOSTER, C'EST L'ADOPTER !

Grâce aux participations du SICTOM et de la Commune, vous pouvez acquérir un composteur pour seulement 10 €.



Le SICTOM de la zone de Dole met à votre disposition des composteurs de chez Scierie du Haut Jura Jacquemin-Mignotte.

- Ils sont subventionnés par le SICTOM à hauteur de 75 %
- La Commune participe à hauteur de 50 % du prix restant.

Coût final pour vous : 10 € seulement !



Ces composteurs vous permettront de :

- Réduire les odeurs de votre bac et de l'alléger
- Produire un compost naturel et gratuit
- Enrichir votre sol et favoriser la croissance de vos plantes
- Réduire les coûts de traitement des déchets et les émissions de gaz à effet de serre

Vous êtes intéressé ? Contactez la Mairie pour récupérer le vôtre !

Besoin d'informations supplémentaires avant de vous lancer ? Consultez le site du SICTOM : <https://www.sictomdole.fr/>



LE GRAND TOUR DE CHAMPVANS RANDO

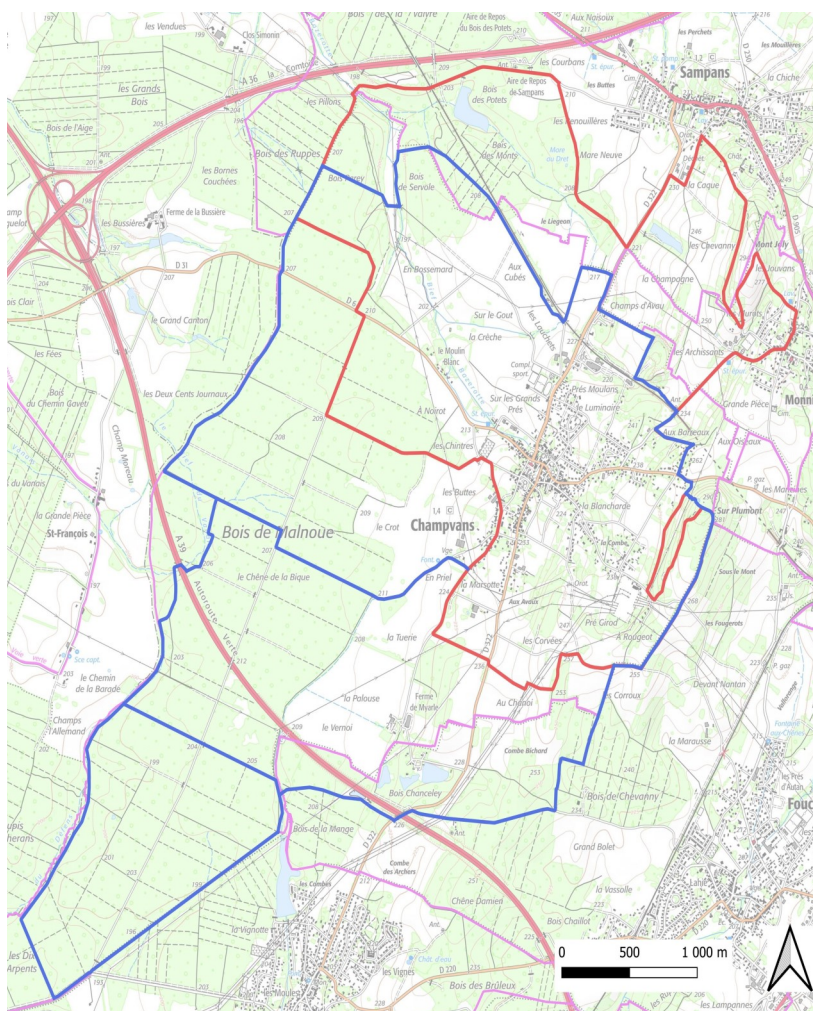
Ce circuit, d'environ 20 km, permettra de faire le tour complet de notre commune

Le parcours a été créé progressivement depuis plusieurs années grâce au concours de bénévoles marcheurs ou chasseurs. Il emprunte beaucoup de petits sentiers créés en forêt, est très agréable et permet de découvrir toute l'étendue de notre commune. Ce circuit est connecté à la liaison avec Monnières et à tout le réseau développé par le Grand Dole offrant aux marcheurs et vététistes de multiples possibilités de pratiquer leur loisir favori.

Ce circuit sera repéré, dès que les conditions météo le permettront, avec le concours des baliseurs officiels le club de rando du Foyer Rural. Il sera également inscrit dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Un balisage particulier sera mis en place avec la Fédération de Chasse du Jura dans les zones de cohabitation chasseurs/randonneurs afin que chaque usager de la forêt puisse l'utiliser en toute sécurité.

Il est à noter que plusieurs raccourcis permettent de réduire la longueur totale de ce parcours.

- **Grand Tour de Champvans (GTC)**
- **Connexion aux parcours existants**



Bienvenue
à la médiathèque
**Raymond
LEFEVRE**

MÉDIATHÈQUE

Accès libre pour tous aux horaires d'accueil,
animations et prêts GRATUITS
avec la carte d'abonnement au réseau des
médiathèques du Grand Dole (gratuite sur présentation
d'un justificatif d'adresse et d'identité).



Rendez-vous mensuels pour les
plus jeunes
sur inscription :

Raconte-moi une histoire...

de 17h à 18h,

jeudis 22/01, 5/02, 19/03 et 2/04

Jeux timbrés de 17h30 à 18h30

lundis 26/01, 23/02, 23/03 & 27/04

Rendez-vous mensuels
pour les plus de 15 ans
sans inscription :

Apéro-Lectures...

de 18h à 20h,

lundis 5/01, 2/02, 2/03



« Ordonnance littéraire » dès 11 ans

Lundi 16 mars entre 18h et 19h, sans inscription :

Réservations : sylvie.benoit-chieux@grand-dole.fr
ou sur place ou tél. 03 84 71 53 75 .

le 28e Printemps des Poètes

Rencontre avec Julien BUCCI

Lundi 30 mars à partir de 18 h00

salle André Seguin, rdc Mairie - Entrée libre



La liberté. Force vive, déployée - « La pensée, le graphite, le clavier sont, en eux-mêmes, un fil poétique, un fil narratif. Qui se déroule, chaque jour, sur la page - intérieure, en cellulose ou virtuelle. Certes, il faut, pour commencer, gratter pour enlever [...] pour certains, les idées formatées, pour d'autres, la peur et pour beaucoup parmi nous, les deux... Et le fil se déroule, libre. Cette liberté

est, c'est une chose bien connue, le propulseur de la vie. [...] Contre la langue de bois qui paralyse et le bâillon enfoncé profondément dans la gorge. Contre les amnésies collectives et l'histoire retaillée. Contre les lames rigides des corsets qui meurtrissent les corps et entravent les mouvements. Contre la désolidarisation. Dérouler toujours le fil de la liberté. »

Invité par le réseau de Lecture publique du Grand Dole, l'écrivain, formateur en art-thérapie et poète, Julien BUCCI, rencontrera un public d'adultes et d'adolescents qui pourront interagir avec le Serveur Vocal Poétique (SVP) qu'il a créé :

Julien BUCCI animera aussi un atelier d'écriture poétique avec les élèves de CM2 et leur professeur, Mme Dumont mardi 31 mars, ainsi qu'une balade sensorielle matinale pour adultes à Dole, puis mercredi 1^{er} avril, des siestes poétiques dans la médiathèque Victor Hugo, à Tavaux.

Informations à la médiathèque Raymond Lefèvre
le lundi de 15h30 à 19h30, le jeudi de 15h30 à 18h et le
samedi (semaine paire) de 9h30 à midi et sur
<https://mediatheques.grand-dole.fr/accueil/agenda>



ÉCOLES

Les élèves du CM2

découvrent le « Chat Gourmand »

Vendredi 26 septembre, nous sommes allés à la Commanderie de Dole pour participer aux ateliers du Chat gourmand. Nous avons dégusté des aliments et découvert des métiers liés à la gastronomie. Nous nous sommes répartis en groupe de six, sept élèves pour circuler de stand en stand. Nous avons quasiment tous participé aux mêmes ateliers.

Chambre de l'agriculture Côte d'Or :

Pour pouvoir obtenir un verre de lait, on devait reconstituer en moins de 5 mn, un des puzzles qui représentaient les étapes de la fabrication des produits laitiers. Une fois le puzzle terminé, on pouvait choisir de goûter du lait nature ou aromatisé avec du sirop : de caramel, de fraise, de châtaigne ou d'abricot. C'était très bon (Noah, Maël).

La grande Tablee :

Nous avons appris que la couleur des aliments peut tromper notre cerveau ! Une dame nous a fait goûter des yaourts de différentes couleurs. Nous avons, en majorité, pensé qu'ils étaient de parfums différents, mais ils avaient tous la même saveur. Elle avait seulement rajouté du colorant. La présentation des aliments est importante mais il faut goûter avant de juger.

Bleu Blanc Cœur :

Nous avons fait un jeu de loto sur le régime alimentaire de certains êtres vivants que nous consommons. Les responsables du stand nous ont expliqué qu'il est important de mieux nourrir les animaux pour obtenir des aliments de meilleure qualité (avec plus de vitamines, d'acides gras...). Nous avons gagné des graines de lin que nous pourrions planter ou manger.

Lycée Hyacinthe Friant :

Des étudiants nous ont proposé de goûter à différents chocolats : au lait, blanc, noir. Il y avait également quelques fruits à savourer. Puis, nous avons réalisé des mots fléchés pour découvrir les noms de certaines épices comme le curcuma, le curry, le poivre...

Ensuite, nous avons découvert les parfums de différents poivres.

CFA Gevingey restaurant :

Un étudiant hôtelier nous a montré comment éplucher une orange et une banane avec un couteau et une fourchette. Il ne s'est pas coupé ! Il nous a fait goûter des suprêmes d'orange (quartier sans peau blanche), ainsi que du kiwi.

Lycée Nelson Mandela :

Des étudiants en cuisine nous ont proposé différents gâteaux sablés fabriqués avec soit de la farine de blé, de sarrasin ou d'épeautre. Il fallait associer le goût des gâteaux à l'odeur des différentes farines. Nous avons également goûté des rochers à la noix de coco et des gâteaux au café. (Alya les a trouvés très bons, mais Lorenzo et Morgane n'ont pas aimé du tout).

Au bar central :

Nous avons mangé de la pâte d'amande sculptée en forme de lapin ou de fleur. Il y avait aussi du pain à l'huile avec des lardons. Lily, Lou, Léonie et Raphaël ont adoré. Il y avait aussi de la charcuterie à ce stand, mais nous n'avons pas eu le droit d'en goûter.

Les produits gourmands de Bourgogne-Franche-Comté :

Un apiculteur nous a expliqué le rôle des abeilles : elles permettent aux plantes de se reproduire. Dans la ruche, elles n'ont pas toutes le même rôle. La reine se nourrit de gelée royale et pond tous les œufs. Les ouvrières construisent la ruche, s'occupent des bébés, transforment le nectar des fleurs en miel. Elles peuvent aussi garder l'entrée de la ruche. Nous avons fait un quiz, puis nous avons goûté du miel d'acacia, de sapin, de colza, de mille fleurs... Le miel était très bon (Lucie).

À la table d'à côté, nous devions reconnaître les graines de colza, de soja, de tournesol et de maïs.

Nous avons également participé à un atelier où deux dames nous ont fait goûter l'aveugle de la tapenade, de la confiture de myrtille, de la marmelade d'orange, de la moutarde. Puis nous avons senti des sachets et nous avons reconnu les odeurs de citronnelle, menthe, clou de girofle et lavande. Ensuite, il fallait trier des déchets dans les différentes poubelles. C'était très facile et très amusant ! (Baptiste et Lorenzo)

Nous avons tous aimé cet après-midi, car c'était très bon et intéressant, nous avons travaillé en nous amusant.



Les élèves de CM2 (Texte intégral)





FOYER RURAL

Le foyer rural de Champvans et ses bénévoles sont heureux de nouveau cette année de vous accueillir dans les activités qu'ils animent et vous proposent de venir partager vos passions en créant par exemple de nouvelles activités. Notre ambition reste d'offrir au plus grand nombre des activités variées et conviviales que vous pouvez (re)découvrir sur notre site

<https://foyerruraldechampvans.dujura.fr>



Après 3 ans d'engagement, l'ancien bureau laisse la place à une nouvelle équipe que vous pouvez rejoindre. Un grand merci à eux pour l'énergie et l'activité déployées afin que le foyer rural de Champvans puisse mener à bien ses projets.



Le nouveau bureau : Françoise Merlier, trésorière, Edith Lavrut, trésorière adjointe, Sylvie Benoit-Chieux, secrétaire adjointe webmestre, Hervé Benoit-Chieux, Président.

La vie des sections :

Le Téléthon, c'est 25 bénévoles qui se sont relayés dans : le Beaujolais nouveau avec assiettes anglaises, escargots et tartes, le gala de magie avec 2 heures de spectacle familial, l'après-midi cabaret avec les talents locaux, la tombola, et la vente d'huîtres et escargots à l'ancien local des pompiers. Toutes ces manifestations pour un bénéfice de 4 830 € qui a été reversé à l'AFM le 18 décembre.

Une nouvelle section bientôt au foyer rural ?

Venez comme Maxime, Morgane, Lorenzo et Yohan, proposer de partager vos passions. Le foyer rural accompagnera en son sein tout projet associatif de passion partagée pour peu qu'il soit à destination de tous.

Processus : contacter l'association au 07 67 44 46 22 ou association@frc.dujura.fr pour présenter votre idée de projet puis co-construction du projet et présentation au conseil d'administration pour validation collective.

Les projets vivent par ceux qui les portent ; le foyer rural de Champvans ne fonctionne que grâce à ses bénévoles et en tant que président et adhérent, je leur suis infiniment reconnaissant.

Contact : ☎ 07 67 44 46 22
<https://foyerruraldechampvans.dujura.fr>
 ✉ association@frc.dujura.fr
 Webmestre : sbc.frc@gmail.com



CAC 39

Le CAC 39 poursuit sa belle aventure sportive !

L'année 2025 touche à sa fin, mais depuis septembre, le CAC 39 a repris le rythme de sa saison sportive sous la présidence de Mathieu FRANON.

L'association compte aujourd'hui 37 membres aux profils variés : de Clémence, la benjamine du groupe âgée de 33 ans, à Gérard, le doyen, qui affiche fièrement ses 69 printemps !

Chaque mercredi à 18h, les coureurs se retrouvent au stade de foot de Champvans pour un entraînement placé sous le signe de la convivialité et du plaisir de courir.

Le club organise régulièrement des sorties le vendredi soir ou le dimanche matin, souvent prolongées par un moment de partage autour d'un verre de l'amitié.

Les membres du CAC 39 participent ensemble avec enthousiasme à de nombreux événements sportifs.

Débutants ou coureurs confirmés, tous sont les bienvenus pour venir découvrir l'esprit chaleureux du club et le plaisir de courir ensemble !

3^e édition du Trail du Loup Garou – Samedi 18 avril à Moisse

Le CAC 39 donne rendez-vous aux amateurs de trail pour la 3^e édition du Trail du Loup Garou, qui se tiendra le samedi 18 avril 2026 au stade de Moisse.

Une belle journée sportive et conviviale, ouverte à tous, avec plusieurs formats adaptés à tous les niveaux :

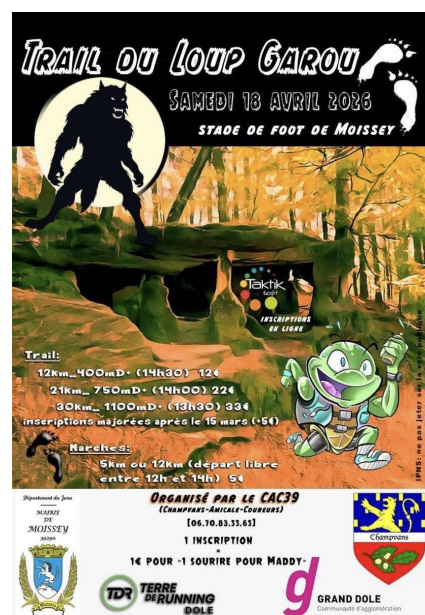
● Courses chronométrées

30 km – 1 100 m D+ | Départ à 13h30 | 33 €
 21 km – 750 m D+ | Départ à 14h00 | 22 €
 12 km – 400 m D+ | Départ à 14h30 | 12 €

● **Marches non chronométrées** : 5 km et 12 km | 5 €
 Cette année encore, le CAC 39 s'engage pour une belle cause.

● **1 € par inscription sera reversé à l'association « Un Sourire pour Maddy »**, qui soutient les enfants atteints de maladies graves.

● Rendez-vous le samedi 18 avril pour un moment de sport, de nature et de solidarité au cœur du Jura !



Contact : Mathieu FRANON, président - 07 88 35 41 97
 📄 <https://www.facebook.com/champvansamicalcoureur>



LE SOUVENIR FRANÇAIS

La mémoire au quotidien.

Créé en 1887, le Souvenir Français est une association mémorielle reconnue d'utilité publique. Elle a pour objectif de sauvegarder la mémoire des combattants de la France contemporaine (XIXe, XXe et XXIe siècles).

A cette fin, elle entretient les tombes des « Morts pour la France », les monuments, les stèles, participe à la vie commémorative et épaula les enseignants dans la transmission de l'histoire, en particulier par l'animation de voyages mémoriels. En faisant partager l'histoire combattante au plus



grand nombre de Français, le Souvenir Français participe au renforcement de la cohésion de la Nation, au respect des valeurs citoyennes, à la diffusion des valeurs patriotiques et illustre pleinement sa devise « **À nous le souvenir, à eux l'immortalité** ».

Dans le Jura, le Souvenir Français est représenté par une Délégation Générale dont le siège est à Dole, et 28 comités répartis dans les cantons du département avec un effectif de 1300 adhérents en 2024.

À Champvans, des adhérents du comité de Dole ont mené récemment une action d'entretien de certaines tombes de Champvannais morts pour la France lors de la deuxième guerre mondiale (militaires et combattants de la Résistance).



Vous pouvez participer à ces actions d'entretien, adhérer au Souvenir Français (cotisation à partir de 10 euros) en prenant contact avec un des membres du Souvenir Français de Champvans :

- Guy POLITANO, délégué du comité de Dole pour Champvans notre commune : guy.politano@sfr.fr
- Christiane POLITANO, Délégation Générale du Jura : guy.politano@sfr.fr
- Patrice MIGNOT, Délégation Générale du Jura : patrice.mignot53@orange.fr



B JAZZ big band

L'année 2025 à peine digérée, le B.Jazz big band repart à plein régime !

Les fêtes sont finies, les guirlandes ont rendu l'âme, et le sapin commence à ressembler à un hérisson dépressif.

Mais le B. jazz mijote encore du swing, à feu doux.

Les saxophones montent en neige leurs solos, pendant que les trompettes reviennent doucement dans une poêle.

La batterie frétille encore sur le piano avant de se laisser emporter dans un groove bien doré.

Un concert du Big Band, c'est un banquet musical sans calories, mais plein d'énergie.

Alors, à table !

Le menu de printemps est déjà disponible...

**Soirée Cabaret Samedi 14 mars 20h17
à la salle des fêtes de Champvans**

Trompette, batterie, le B. Jazz big band recrute. Répétition le lundi en soirée, convivialité garantie. Un concert, une animation ? Contactez-nous

Contact : Vincent ROULLET 06 27 27 11 98

<http://www.youtube.com/@BJAZZBigBand>

<https://www.facebook.com/bjazzbigband>



Amicale Pétanque Champvans

L'Amicale Pétanque Champvans débute fort l'année 2026 !

Lors du 1^{er} week-end de janvier, le vendredi soir, notre assemblée générale a réuni 90 personnes. Ont été mis à l'honneur tous les champions et vice-champions 2025 toutes catégories confondues, ainsi que nos bénévoles notamment Pauline BERNET et Marie PAPIN qui ont reçues la médaille de Bronze de la FFPJP.

Le samedi, notre thé dansant a rassemblé 120 participants dans une belle ambiance et le dimanche après-midi, c'est notre loto annuel qui a fait salle comble avec 280 personnes venues partager un moment convivial.

Rendez-vous au printemps pour la reprise des entraînements !



Bravo à l'ensemble des récipiendaires 2025 !

Contact : Michel Bourgeon - 06.84.24.96.02

petanquechampvans@orange.fr



JOURNÉE de la BIODIVERSITÉ BOURSE aux GREFFONS



Dimanche 1er mars 2026

9h à 12h30 - 14h à 18h

Salle des fêtes de Champvans

Avec la participation des associations :

- Les Croqueurs de Pommes Jura Dole et Serre
- Dole Environnement
- La Ligue pour la protection des Oiseaux de BFC
- Société Mycologique et Botanique doloise
- Les Vignerons du Haut Val d'Amour
- Et d'autres acteurs de la biodiversité

Conseils en pomologie, greffons et greffes sur place
Vente de scions, jus de pommes et livres



B. Jazz big band

Menu de printemps



Dimanche 22 février
avec le Big band
universitaire
Grand Kursaal
Besançon



Samedi 14 mars
Soirée cabaret
Salle des fêtes
Champvans

20h17



SALLE DES FÊTES DE
Champvans (39)

Vins & saveurs

2026

Samedi
7 MARS
14H à 19H

Dimanche
8 MARS
10H à 17H

6€
avec
1 verre
offert!



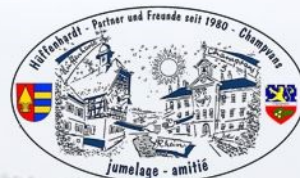
www.facebook.com/
Chorale la clé des chants Champvans

Mail:
lacleeschants39100@gmail.com

DÉGUSTATION, VENTE, RESTAURATION RAPIDE

"L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération"

Ne pas jeter sur la voie publique



FOIRE ARTISANALE & PUCES

CHAMPVANS (Jura)
Dimanche 19 avril 2026
de 6h00 à 18h00

Salle des fêtes et parking - Rue de la gare

Foire artisanale à l'intérieur et puces à l'extérieur
Entrée libre pour les visiteurs

Sans réservation pour les puces
2 euros le mètre linéaire
Tél. 03.84.82.39.46 (H.R)

